



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/35/381/Corr.1  
31 octobre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session  
Point 64 b) de l'ordre du jour

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

Aide à la reconstruction et au développement du Liban

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Annexe I, page 19, paragraphe 58

Remplacer le texte existant par le texte suivant :

58. Les objectifs immédiats de la Banque mondiale sont, entre autres, les suivants :

a) La remise en service du port de Beyrouth. Le coût a été estimé en 1978 à 225 millions de livres libanaises (67 millions de dollars) et le financement sera assuré en partie par la Banque mondiale (23 millions de livres libanaises, soit 6,9 millions de dollars) et par des prêts du Fonds arabe de développement économique et social (64 millions de livres libanaises, soit 19 millions de dollars) et du Fonds d'Abou Dhabi (39 millions de livres libanaises, soit 11,6 millions de dollars).

b) Alimentation en eau, évacuation des eaux usées et assainissement. Le projet vise à remettre en état les installations d'alimentation d'eau et d'assainissement et à élaborer des projets à long terme de reconstruction et de développement du réseau alimenté par les eaux du fleuve Litani et du réseau d'assainissement. Le financement de ces projets par la Banque mondiale s'élève à 6,34 millions de dollars.

c) Routes. Un prêt de 33 millions de dollars a été consenti au Gouvernement pour achever la construction d'un tronçon de l'autoroute Beyrouth-Tripoli, acheter du matériel d'entretien des routes, réaliser une étude de faisabilité concernant la construction d'un boulevard périphérique à Beyrouth et des études de faisabilité de la route Beyrouth-Damas.

d) Enseignement. La Banque a consenti un prêt de 6,6 millions de dollars au gouvernement au titre d'un projet de fourniture de matériel d'enseignement technique et de formation professionnelle. L'OIT et l'UNESCO apportent une assistance à l'élaboration des programmes d'études dans le cadre de ce projet.

e) Télécommunications. La Banque mondiale a octroyé un prêt de 14,5 millions de dollars pour la remise en état du réseau de télécommunications.

2. Annexe I, page 20

Après la section L, ajouter le texte suivant :

M. Commission économique pour l'Asie occidentale

63. La Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO) joue un rôle important dans la planification de la reconstruction et du développement du Liban. Afin de se tenir complètement au courant des besoins présents et futurs du Liban, la CEAO a fait entreprendre plusieurs études par des spécialistes et des rapports ont été publiés sur les questions suivantes :

Transports : Propositions pour un programme de restauration et d'entretien des routes au Liban

Etude d'un programme d'entretien routier et assistance dans sa mise en application

Agriculture : Questions fondamentales relatives au développement de l'élevage au Liban après la guerre

Logement : Etude sur une politique du logement pour le Liban

Industrie : Politique et stratégie d'industrialisation pour le Liban, avec une annexe sur les structures futures du secteur industriel libanais et deux analyses quantitatives

Population : Demande de projet au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

Base de données concernant la population et le logement

Mise en place d'un secrétariat technique au Conseil du développement et de la reconstruction.

64. A sa septième session, la CEAO a adopté la résolution 77 (VII) dans laquelle elle priait le Secrétaire exécutif de la CEAO de coopérer avec le Coordonnateur des Nations Unies et avec le Conseil du développement et de la reconstruction à l'étude et à la mise en oeuvre de projets pour la reconstruction du Liban. La Commission a également recommandé d'établir un programme portant sur cette coopération.

-----